

RAPPORT N° 504 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 10 AOUT 2025

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 2 au 9 août 2025. Il documente les cas de violations des droits de l'homme commises sur le territoire burundais.

Au cours de cette période, une (1) personne a été assassinée par des Imbonerakure dans la province de Burunga.

Le rapport signale aussi le cas d'une (1) personne qui a été enlevée par des agents du Service National de Renseignement (SNR) dans la province de Bujumbura.

1. Violation du droit à la vie

- Le lundi 4 août 2025, dans la matinée, un corps sans vie d'une jeune fille non identifiée a été retrouvé suspendu sur un palmier à l'aide d'une corde tressée à partir d'une partie de son pagne dans la localité de Kagoti, sur la colline de Mutambara de la commune de Rumonge, dans la province de Burunga.

Selon des témoins oculaires, les genoux et les pieds de la victime touchaient le sol, ce qui écarte toute hypothèse de suicide que les auteurs du crime avaient voulu maladroitement suggérer pour fausser les pistes d'une enquête subséquente.

SOS-torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête immédiate, impartiale et approfondie pour identifier la victime et rechercher les auteurs du crime afin qu'ils soient traduits devant la justice et punis conformément à la loi.

2. Cas d'enlèvement

- Le vendredi 8 août 2025, dans l'après-midi, aux alentours de 18 heures 30 min, le responsable du Service National de Renseignement (SNR) à l'aéroport Melchior

Ndandaye, Colonel de police Jean Claver Nduwayo, a enlevé au stade Intwari Hadj Hakizimana, le chef d'une Agence de Voyage HGS se trouvant au marché de « Chez Sion », dans la ville de Bujumbura, et l'a conduit vers une destination inconnue avec un bandeau aux yeux.

Selon des sources fiables, le colonel de police Jean Claver Nduwayo a concocté de voler de l'argent et le véhicule de marque VOX de Hadj Hakizimana. Il l'a alors appelé pour lui dire qu'il avait besoin de lui pour un entretien près du stade Intwari. Arrivé au lieu convenu aux alentours de 18 h 30 min avec d'autres personnes qu'il déplaçait, Hadj Hakizimana a retrouvé son ravisseur qui l'attendait déjà. Toutefois, quelque temps après, deux agents du SNR en tenue civile ont débarqué d'une camionnette blanche de ce service aux vitres teintées et ont menotté Hadj Hakizimana avant de l'embarquer, un bandeau aux yeux, à bord de ce véhicule vers une destination inconnue.

Tout à coup, les compagnons de Hadj Hakizimana se sont immédiatement saisis de Jean Claver Nduwayo et l'ont empêché de monter dans son véhicule de marque Probox et ont crié au secours. Par la suite, des policiers sont intervenus, ont arrêté Jean Claver Nduwayo et l'ont conduit au cachot de la Police judiciaire à Bwiza. C'est alors que le ravisseur a appelé ses complices pour leur demander de ne pas faire du mal à la personne qu'ils venaient d'enlever.

Les mêmes sources précisent que les ravisseurs ont ramené Hadj Hakizimana dans un véhicule de type TI, le samedi 9 août, aux environs de 4 heures du matin, et l'ont abandonné au lieu de son enlèvement, toujours avec un bandeau aux yeux. Ils lui ont volé tout l'argent qu'il avait sur lui, y compris la clé de son véhicule.

Contre toute logique, le colonel de police Jean Claver Nduwayo a été aussitôt libéré, mais son véhicule de type Probox est resté garé à la Police judiciaire.

SOS-Torture Burundi appelle aux autorités compétentes à arrêter les auteurs de l'enlèvement de Hadj Hakizimana et à prendre des mesures nécessaires pour assurer sa sécurité.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.